

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 17 juillet 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019**

**2019 DJS 143** Attribution de la dénomination Lucienne Velu au terrain d'éducation physique rattaché au Centre Paris Anim' Maison des Ensembles situé 3-5 rue d'Aligre (12<sup>e</sup>).

**Mme. Pauline VERON, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 juin 2019 par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination Lucienne Velu au terrain d'éducation physique rattaché au Centre Paris Anim' Maison des Ensembles situé 3-5 rue d'Aligre (12<sup>e</sup>) ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement en date du 24 juin 2019

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7<sup>e</sup> commission ;

Délibère :

La dénomination Lucienne Velu au terrain d'éducation physique rattaché au Centre Paris Anim' Maison des Ensembles situé 3-5 rue d'Aligre (12<sup>e</sup>).

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**